



LETTRE D'INFORMATION N° 1/2022

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR

Tél : 03 87 51 34 30 - Mail : mairie@norroyleveneur.fr - site internet : www.norroyleveneur.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 -11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2022

Compte de gestion 2021

Il s'agit du compte établi par le receveur. Il reprend la totalité des mandats et des titres de l'exercice ainsi que le solde de l'année précédente et les décisions modificatives. Après lecture de celui-ci, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Compte Administratif 2021

C'est le compte du Maire. Il est identique au centime près au compte établi par le receveur.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	693 047,34 €	1 035 229,40 €
	Section d'investissement	485 064, 77 €	28 514,38 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Section de fonctionnement		1 924 751,73 €
	Section d'investissement		680 501,59 €
	TOTAL (réalisations + reports)	1 178 112,11 €	3 668 997,10 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2022	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	483 000,00 €	0,00 €
	TOTAL RAR (à reporter en 2022)	483 000,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	693 047,34 €	2 959 981,13 €
	Section d'investissement	968 064,77 €	709 015,97 €
	TOTAL CUMULE	1 661 112,11 €	3 668 997,10 €

Vote du conseil

12 pour

1 abstention

1 contre

Affectation du résultat

Après avoir voté le compte administratif, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

A) RÉSULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 342 182,06 €
B) INTÉGRATION DE RÉSULTATS (LE CAS ÉCHÉANT) des anciens budgets annexes, précédé du signe + ou – (déficit)	+ 0,00 €
C) RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + ou – (déficit)	+ 1 924 751,73 €
D) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	+ 2 266 933,79 €

E) SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT déficit (besoin de financement) excédent (excédent de financement)	- 0,00 € + 223 951,20 €
F) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT Besoin de financement Excédent de financement	- 483 000,00 € + 0,00 €
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F	- 259 048,80 €

DÉCISION D'AFFECTATION	
1- AFFECTATION EN RÉSERVES R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement F)	259 048,80 €
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 (résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)	2 007 884,99 €

Vote des deux taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas majorer les taux des taxes pour l'année 2022.

Les taux seront les suivants :

- Foncier bâti : 9,42 %
- Foncier non bâti : 50,51 %

Remplacement matériel salle Albert Bourson

Monsieur Becker et la commission salle nous interpellent sur la nécessité de changer les tables de la salle Albert Bourson.

Plusieurs fournisseurs ont été contactés à ce sujet. La commission propose l'achat de 20 tables rectangulaires et 20 tables demi-rondes qui pourront s'utiliser soit en tables rondes soit en tables ovales ainsi qu'un chariot, nous profiterons également pour changer les tables de la salle du Conseil Municipal, soit 4 tables rectangulaires et deux demi-rondes, pour un montant total de 22 619.71 euros TTC. Cette somme sera inscrite au budget.

Tarif salle Albert Bourson

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité sur les tarifs de la location de la salle polyvalente. Ils augmenteront de 5 % pour les habitants de Norroy le Veneur et de 7,5% pour les extérieurs. Ceux-ci n'ont pas été réactualisés depuis 2018. Il en est de même pour l'augmentation du tarif de la « casse » lors des locations qui n'a pas été réactualisé depuis 2011. Une augmentation de 15 % sera appliquée Les tarifs indiqués seront sur notre site web et à la salle.

Subventions travaux aux particuliers pour les travaux d'économies d'énergies

Une demande de subventions de travaux d'économies d'énergies nous est parvenue. Celle-ci doit être approuvée par le Conseil et l'a été à l'unanimité.

Remboursement des locations de la salle A. Bourson

Suite à la crise sanitaire, deux demandes de remboursement de réservation de notre salle polyvalente sont demandées et sont accordées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Chantier participatif

La Mairie de Norroy le Veneur et la Commission environnement organisent un chantier participatif le samedi 5 mars à partir de 9h00 au parc Notre Dame.

Nous invitons Noveroises et Noverois, enfants et adultes, à venir nous rejoindre pour planter les haies et arbustes du parc afin de redynamiser cet espace de biodiversité.

A cette occasion, une collation sera offerte.

N'oubliez pas de venir avec vos bottes, gants et bûches... 😊

Inscription en mairie, par mail : mairie@norroyleveneur.fr , ou par téléphone au 03-87-51-34-30 avant le 2 mars.

Bus des Aînés - dates

- Les vendredis 4 mars et 18 mars 2022
- Les vendredis 1^{er} avril et 22 avril 2022

Départ 13h55 rue de Fèves, 14h00 Larue, 14h05 rue de Charrau. **Le retour** s'effectuera au départ du Quai du Rimport à 17h00, arrivée à Norroy le Veneur vers 17h20.

Broyage des branchages du lundi 11 avril 2022 au jeudi 14 avril 2022

Nos employés communaux viendront à votre domicile pour broyer vos branches d'élagages et tailles de haies, que vous récupérez pour pailler vos jardins. Diamètre maximum : 7 cm, 3m3 de contenance maximum.

Pour ce faire : Dès aujourd'hui, appelez en mairie pour vous inscrire.

Nos employés communaux organiseront leurs tournées et vous demanderont d'être présents au moment du broyage.

Élagage des arbres

Courant janvier, nous avons été dans l'obligation d'élaguer, sur une partie des routes et sur certains chemins de notre commune, des arbres et arbustes car leur développement perturbait la circulation des véhicules et le passage des promeneurs. Pour se faire nous avons fait appel à une société spécialisée qui a effectué ces travaux avant la nidification de nos amis les oiseaux. Les différentes « blessures » faites à ces arbres et arbustes qui ont été constatées par de nombreux riverains, disparaîtront rapidement avec l'arrivée du printemps.

Inscription listes électorales

Pour faire valoir votre droit de vote pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Pour l'élection présidentielle, vous pouvez vous inscrire :

- jusqu'au mercredi 2 mars 2022, en ligne sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisé
- jusqu'au vendredi 4 mars 2022 en mairie ou par courrier adressé à la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

Pour les élections législatives, sur présentation de ces mêmes documents, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au mercredi 4 mai 2022, à la mairie ou par courrier jusqu'au vendredi 6 mai 2022.

Programme ASD

Vendredi 26 Février - 20h : Bal Folk avec Free Folk Quartet, prévente en ligne 10€, sur www.couarail-norroy.fr (Salle A. Bourson)

Vendredi 4 Mars 20h30 : Les Mots Passants, Lecture (salle du Fournil)

Vendredi 8 Avril 20h30 : Julien m'a dit (salle du Fournil)

Dimanche 8 Mai 14h : Babayaga Jazz (Parking du Fournil)

12-13-14 Mai : Théâtre "Embrassez qui vous voulez!" (Hommage à Michel Pêtre)

11-12 Juin : Festival Arts de Rue